

RAPPORT ANNUEL ANNEE 2017

**Le prix et la qualité du service
public d'élimination des déchets**

SMICTOM de l'Ouest Audois

Site internet : www.smictom-ouestaudois.fr

Email : smictom@smictom-ouestaudois.fr

 04.68.94.18.63

SOMMAIRE

A - PRESENTATION DU SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS	p. 1
1 - L'assemblée délibérante du syndicat	
2 - Les compétences	
3 - Le personnel	
4 - Le périmètre	
5 - La population	
6- La participation financière des communes adhérentes	
B - LES COLLECTES	p. 7
1 - La collecte des recyclables	
a/ Organisation de la collecte	
b/ Résultats	
c/ Filière des emballages collectés	
2 - La collecte des ordures ménagères résiduelles	
a/ Organisation de la collecte	
b/ Résultats	
c/ Redevance Spéciale	
C - LES DECHETERIES	p. 16
1 - Localisation des Espaces Ecologiques	
2 - Horaires d'ouverture	
3 - Les déchets accueillis	
4 - Les conditions d'accès aux Espaces Ecologiques	
a/ L'accès aux particuliers	
b/ L'accès aux professionnels	
5 - Récapitulatif des tonnages collectés par le SMICTOM en déchèteries	
D- ACTION DE COMMUNICATION	P.23
E - COMPTE ADMINISTRATIF 2017	p. 27

A) PRESENTATION
DU SMICTOM
DE L'OUEST AUDOIS

1- LES COMPETENCES

Le SMICTOM de l'Ouest Audois est un Syndicat Mixte ayant pour compétence la collecte des ordures ménagères sur 57 communes regroupées en 2 Communautés de Communes :

- la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois
- la Communauté de Communes « Piège – Lauragais – Malepère »

La compétence collecte du SMICTOM de l'Ouest Audois s'organise autour de la collecte des emballages ménagers recyclables et des ordures ménagères résiduelles.

Ces différentes collectes sont réalisées par un prestataire de service : la société Suez Environnement dans le cadre d'un marché public.

Les compétences transport et traitement ont été transférées à COVALDEM11.

Le SMICTOM de l'Ouest Audois gère huit déchèteries : BELPECH, BRAM, CASTELNAUDARY, FANJEAUX, LABASTIDE D'ANJOU, MONTREAL, SAINT PAPOUL et VILLENEUVE-LA-COMPTAL.

2- L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU SYNDICAT

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois compte 35 délégués parmi lesquels :

- le Président :
 - Alain CARLES
- et sept Vice-présidents :
 - Jacques DANJOU ;
 - Evelyne GUILHEM ;
 - Pierre VIDAL ;
 - Jean-Paul POISSENOT ;
 - Jérôme DARFEUILLE ;
 - Francis ANDRIEU ;
 - Christophe BRUNEL.

3- LE PERSONNEL

- Une responsable administrative et technique ;
- Une secrétaire ;
- Une ambassadrice du tri ;
- Dix agents de déchèteries.

Personnel détaché du SMICTOM de l'Ouest Audois auprès de SUEZ Environnement :

- Deux chauffeurs bennes.

4- LE PERIMETRE



Communautés de Communes :

- PIEGE - LAURAGAIS - MALEPERE
- CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS



5- **LA POPULATION**

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS	38 240 habitants	57 Communes
Communauté de Communes de Castelnaudary et du Lauragais Audois (C.C.C.L.A.)	22 060 habitants	19 Communes
Communauté de Communes "Piège - Lauragais - Malepère" (C.C.P.L.M.)	16 180 habitants	38 Communes

**Communauté de Communes
de Castelnaudary et du Lauragais Audois**

Communes	Nombres d'habitants
AIROUX	160
CASTELNAUDARY	11 563
FENDEILLE	592
ISSEL	498
LABASTIDE D'ANJOU	1 275
LABECEDE LAURAGAIS	435
LASBORDES	840
LAURABUC	411
MAS SAINTES PUELLES	930
MIREVAL	162
MONTFERRAND	543
RICAUD	310
SAINT MARTIN LALANDE	1 130
SAINT PAPOUL	796
SOUILHANELS	441
TREVILLE	108
VERDUN EN LAURAGAIS	287
VILLEMAGNE	279
VILLENEUVE LA COMPTAL	1 300
Totaux	22 060

Communauté de Communes
Piège – Lauragais – Malepère

Communes	Nombres d'habitants
BELPECH	1 295
BRAM	3 370
BREZILHAC	178
CAHUZAC	36
CARLIPA	226
CAZALRENOUX	85
CENNE MONESTIES	403
FANJEUX	903
FENOUILLET DU RAZES	93
FERRAN	111
FONTERS DU RAZES	76
GAJA LA SELVE	144
GENERVILLE	65
HOUNOUX	144
LA CASSAIGNE	214
LA FORCE	216
LAFAGE	89
LASSERRE DE PROUILLE	246
LAURAC	180
MOLANDIER	238
MONTREAL	2 085
ORSANS	96
PECH LUNA	95
PECHARIC ET LE PY	28
PEXIORA	1 300
PLAIGNE	113
PLAVILLA	124
RIBOUISSE	112
SAINT AMANS	64
SAINT GAUDERIC	92
SAINT JULIEN DE BRIOLA	82
SAINT SERVIN	41
VILLASAVARY	1 250
VILLAUTOU	61
VILLENEUVE LES MONTREAL	268
VILLEPINTE	1 308
VILLESISCLE	376
VILLESPIY	373
Totaux	16 180

6.PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ADHERENTES

La principale ressource financière du SMICTOM de l'Ouest Audois provient de la participation de ses communautés de communes adhérentes fixée depuis 2016 à 112 euros par habitant par an au lieu de 109,5 euros.

A la participation de base peuvent s'ajouter des collectes d'ordures ménagères résiduelles supplémentaires en fonction de la population totale de la commune ou sur des périodes à forte augmentation de population (par exemple l'été).

Ces prestations supplémentaires exceptionnelles sont prises en accord avec les communautés de communes qui versent mensuellement la participation financière de leurs communes adhérentes au SMICTOM de l'Ouest Audois.

B - LES COLLECTES

1- LA COLLECTE DES RECYCLABLES

a/ Organisation de la collecte

Les papiers et emballages ménagers recyclables sont collectés de façon séparative du reste des déchets ménagers.



Les papiers et emballages ménagers recyclables hors verre correspondent aux : bouteilles en plastique, briques alimentaires, emballages en carton, emballages en métal, papiers, journaux, prospectus, magazines.



Les emballages en verre correspondent aux bouteilles, pots et bocaux en verre.

Sur le territoire du SMICTOM de l'Ouest Audois, il existe trois modes de collecte de ces papiers et emballages recyclables selon le type d'habitat.

➤ Sur le SMICTOM de l'Ouest Audois hormis l'agglomération de Castelnaudary et les immeubles collectifs :

Les papiers et emballages ménagers recyclables SANS les emballages en verre sont à déposer :



-soit dans la caissette jaune en porte-à-porte,



-soit dans un bac roulant à couvercle jaune en point de regroupement.

Le tri des papiers et emballages ne s'effectue plus au camion lors de la collecte mais au centre de tri.

La collecte peut être ainsi réalisée avec une benne de collecte classique à un seul compartiment



Les emballages en verre sont à déposer dans une colonne d'apport volontaire à opercule vert.

➤ Sur l'agglomération de Castelnaudary :

Les papiers et emballages ménagers recyclables sont à déposer dans la caissette jaune.



Les emballages en verre sont à déposer au choix :
- soit dans la caissette jaune,
- soit dans une colonne d'apport volontaire à opercule vert.

➤ Sur les immeubles collectifs :

Les papiers et emballages ménagers recyclables sans les emballages en verre sont à déposer dans la colonne d'apport volontaire à opercule bleu ou jaune.

Les emballages en verre sont à déposer dans la colonne d'apport volontaire à opercule vert.

La collecte est réalisée par un camion-grue d'après les niveaux de remplissage réalisés par le prestataire.



Densification du nombre de colonnes à verre :

La 1^{ère} année de retour d'expérience sur le changement de mode de collecte des emballages en verre a conduit le SMICTOM de l'Ouest Audois à compléter son maillage de colonnes sur son territoire.

Ainsi, des points stratégiques comme les parkings de grandes surfaces ou points de passage essentiels en zone rurale ont été équipés, portant le nombre de colonnes à verre à près de 200.

Le but est d'optimiser le captage des emballages en verre jetés, tout en gardant cohérent le principe de l'apport volontaire.

b/ **Résultats** (source : COVALDEM11)

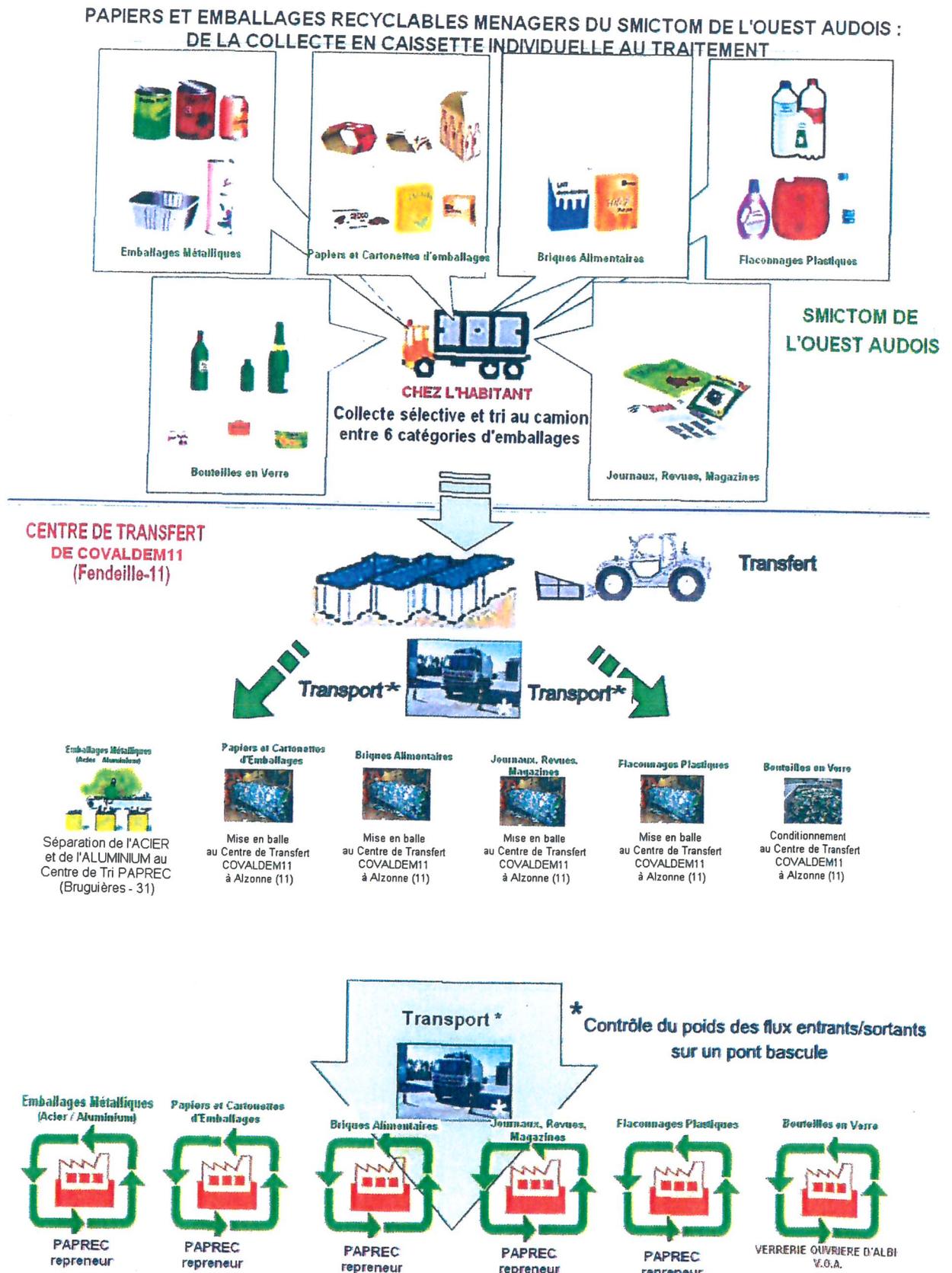
<i>En Tonnes</i>	2016	2017	Variation entre 2016 et 2017
Recyclables	2 347	2 377	+ 1,3%
Dont Verre	1 074	1 088	+ 1,3%
Dont Papiers et Emballages	1 273	1 289	+ 1,2%

Le poids d'emballages collecté par habitant a ainsi augmenté entre 2016 et 2017 :

<i>Kilos / habitant</i>	2016	2017
Recyclables	60	63
Dont Verre	28	29
Dont Emballages	33	34

c/ Filière des emballages collectés

Les tonnages de verre sont transportés à la Verrerie Ouvrière d'Albi par le biais du COVALDEM 11.



2 LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES



Ordures ménagères résiduelles : part des ordures ménagères restant après collectes sélectives.

a/ L'organisation de la collecte

Les ordures ménagères résiduelles (O.M.R.) sont collectées soit en porte à porte, soit en bacs roulants de regroupement selon la commune.

La fréquence de collecte est de :

- **Deux collectes hebdomadaires** pour les communes de Castelnaudary, Bram, Labastide d'Anjou, Lasbordes, Mas-Saintes-Puelles, Saint Martin-Lalande, Villeneuve-la-Comptal, Fanjeaux, Pexiora, Villasavary et Villepinte ;
- **Une collecte hebdomadaire** pour les autres communes.

Les Communautés de Communes peuvent décider de financer des options ou des prestations supplémentaires sur tout ou partie de leur territoire tels que des tournées supplémentaires en période estivale.

Les O.M.R. collectées sur le territoire du SMICTOM de l'Ouest Audois sont enfouies à Narbonne, dans l'installation de stockage des déchets non dangereux avec valorisation énergétique du biogaz.

Chaque tonne transportée et traitée est facturée par le COVALDEM11.

Le lavage des bacs à O.M.R. s'effectue trois fois par an.

b/ **Résultats**

<i>Ordures Ménagères Résiduelles</i>	2016	2017
Tonnages	9 980	10 247.82
Kg par habitant	257	271

En 2017, le SMICTOM de l'Ouest Audois a collecté **10 247.82 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles. Le poids par habitant d'O.M.R. collectées a ainsi *augmenté sur ces deux années passant de 257 kilos d'ordures ménagères par habitant à **271 kilos par habitant***.

c/ **Redevance Spéciale**

Le SMICTOM de l'Ouest Audois assure une collecte spécifique pour les entreprises et établissements publics produisant plus de deux bacs de 660 litres par semaine (soit 38 producteurs concernés en 2017).

Chaque année, une convention est signée par ces établissements avec le SMICTOM sur la base d'un volume estimatif de déchets évalués en litres conformément à la délibération annuelle qui fixe les différents tarifs.

Tranche 1	Jusqu'à 68 640 litres correspondant aux deux bacs de 660 litres hebdomadaires	0 €
Tranche 2	Entre 1 et 49 999 (en plus de la tranche 1)	0,043 € le litre
Tranche 3	Au-delà de 50 000 litres (en plus de la tranche 1)	0,029 € le litre

Cette Redevance Spéciale appliquée sur les déchets issus d'activités professionnelles assimilables aux ordures ménagères a rapporté au SMICTOM **187 731 euros** en 2017.

3 LE COUT DE LA COLLECTE DES DECHETS

Les dépenses liées à la collecte des déchets sont les suivantes :

- **1 710 000 € TTC** pour la collecte **des ordures ménagères résiduelles et des recyclables en porte à porte et bacs de regroupement** (tranche ferme) ;
- **30 € HT (soit 33 € TTC) la tonne** pour la collecte **des emballages en verre par PAV** ;
- **330 € HT (soit 363 € TTC) la tonne** pour la collecte **des papiers et emballages ménagers recyclables par PAV**

Cependant, les dépenses les plus importantes du SMICTOM de l'Ouest Audois ne sont pas liées à la collecte des déchets mais à leur traitement.

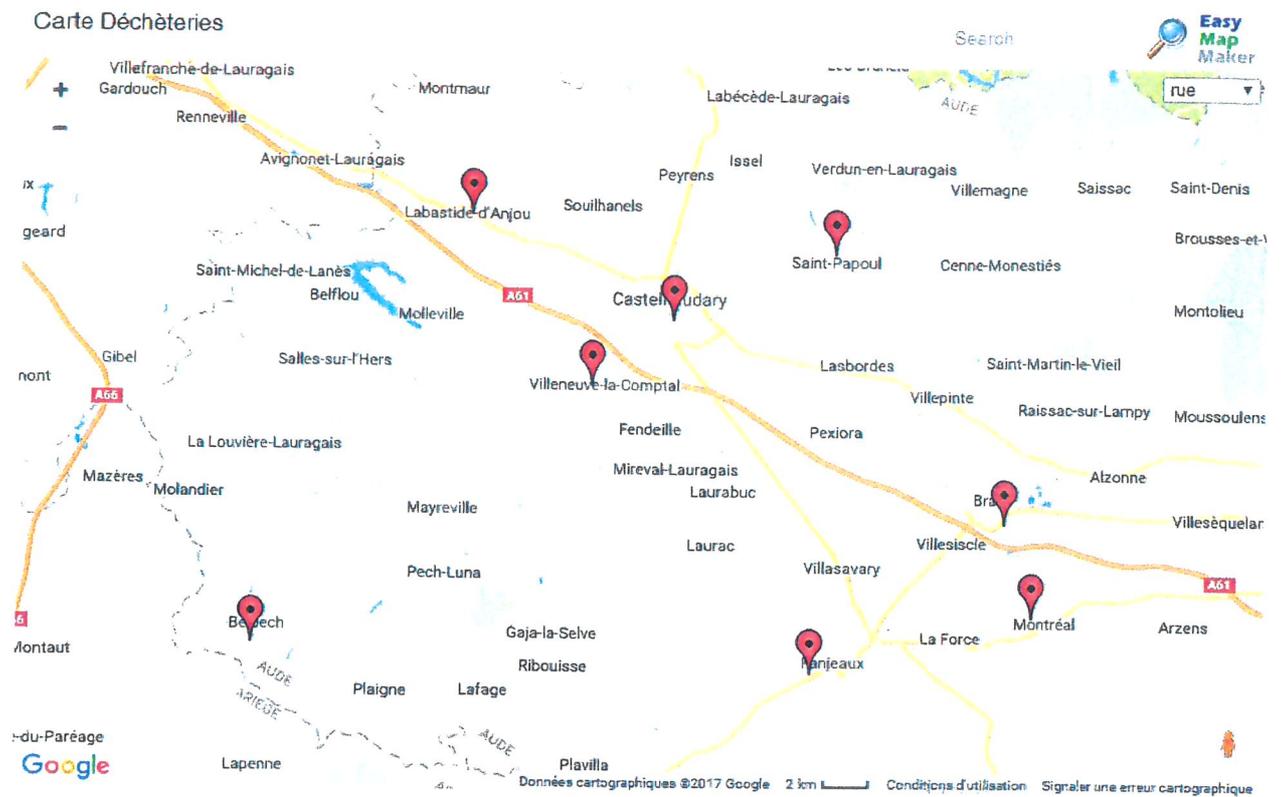
En effet le prix du traitement des déchets est délibéré par le COVALDEM 11 dont le SMICTOM de l'Ouest Audois est adhérent pour la partie traitement.

Les emballages recyclables sont revendus par le COVALDEM 11 qui octroi au SMICTOM de l'Ouest Audois une contrepartie financière après déduction du coût du transport.

La principale dépense reste le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles dont le prix à la tonne est de **189,74 € TTC** en 2017, prix supérieur à 2016. Ce prix est en augmentation en 2017 et va atteindre **193,12 € TTC** en 2018.

C – LES DECHETERIES

1- LOCALISATION DES DECHETERIES



Gestion de huit déchèteries :

- BELPECH;
- BRAM;
- CASTELNAUDARY;
- FANJEUX;
- LABASTIDE DANJOU;
- MONTREAL ;
- SAINT PAPOUL ;
- VILLENEUVE LA COMPTAL.

2- HORAIRES D'OUVERTURE

DECHETERIES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Belpech Croix blanche ☎ 04.68.60.34.20		9h-12h 14h-17h		9h-12h 14h-17h		9h-12h 14h-17h
Bram Route de Montréal 11150 Bram ☎ 04.68.76.60.72	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h		8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h
Fanjeaux Route de Mirepoix 11270 Fanjeaux				8h-12h 14h-17h		14h-17h
Castelnaudary Chemin du Président 11400 Castelnaudary ☎ 04.68.23.57.95	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h
Labastide D'Anjou Rue du lavoir 11320 Labastide D'Anjou		8h-12h 14h-17h				8h-12h 14h-17h
Montréal Chemin de Marquefabes 11290 Montréal		8h-12h 14h-17h		8h-12h 14h-17h		8h-12h 14h-17h
Saint Papoul Chemin du terrier 11400 Saint Papoul			8h-12h 14h-17h			14h-17h
Villeneuve la Comptal Chemin de Laval Basse 11400 Villeneuve la Comptal			8h-12h 14h-17h			8h-12h

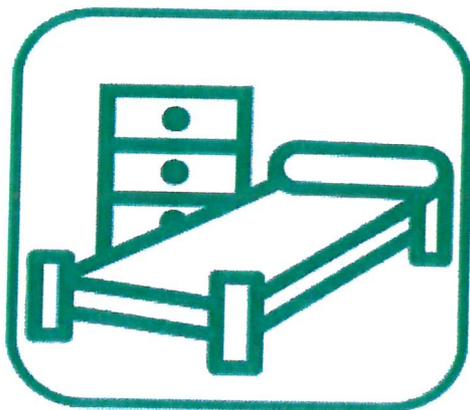
3- LES DECHETS ACCUEILLIS

Le fonctionnement des déchèteries du SMICTOM est fixé par Règlement Intérieur.

Les déchets pouvant être accueillis sont les suivants :



Certaines bennes ne sont pas présentes dans toutes les déchèteries, c'est le cas de la benne à bois pour Saint-Papoul ou Labastide et de la benne à gravats pour Villeneuve-la-Comptal.



MOBILIER

Une benne **Eco-Mobilier** sur la déchèterie de Bram et sur la déchèterie de Castelnaudary sont à disposition des administrés.

Dans cette benne sont à déposer les déchets d'équipements d'ameublements (D.E.A.) : literie, canapé, meubles de cuisine, chaises, tables, commodes, meubles de jardin. Deux bennes sont collectées environ par semaine. Le transport et le traitement de ces déchets sont gratuits contrairement aux autres déchets ce qui diminue les tonnages des encombrants et du bois sur la déchèterie de Castelnaudary

4- LES CONDITIONS D'ACCES AUX ESPACES ECOLOGIQUES

a/ L'accès aux particuliers

Pour les particuliers, les apports sont gratuits mais restent limités à 1 m³ par jour pour les déchets solides et à 10 litres par jour pour les déchets liquides.

b/ L'accès aux Professionnels

➤ Droit d'accès :

Pour accéder aux Espaces Ecologiques du SMICTOM de l'Ouest Audois :

- le professionnel qui a une adresse sur le territoire du SMICTOM doit se procurer une carte d'accès annuelle au tarif de 20 Euros.
- le professionnel qui a un chantier sur le territoire du SMICTOM, sans y avoir d'adresse, doit donner une caution de 90 € par chèque au SMICTOM de l'Ouest Audois.

➤ Conditions tarifaires et quantitatives :

	DECHETS ACCEPTES		TARIFS	QUANTITE LIMITEE A
DEPOTS PAYANTS	Encombrants, tout-venant		45 Euros T.T.C. / m ³	1 m ³ par jour
	Gravats	Souillés	45 Euros T.T.C. / m ³	
		Propres	25 Euros T.T.C. / m ³	
	Bois, Déchets verts		25 Euros T.T.C. / m ³	
	Acides, bases, huiles végétales, peintures, colles, solvants, cartouche de graisse		1 Euro T.T.C. / litre	10 litres par jour
	DECHETS ACCEPTES			QUANTITE LIMITEE A
DEPOTS GRATUITS	Papiers, cartons, ferrailles, verres, vêtements, huiles moteurs, piles, batteries			1 m ³ par jour

5- RECAPITULATIF DES QUANTITES COLLECTEES PAR LE SMICTOM SUR SES HUIT DECHETERIES (en Tonnes) :

Tonnages	2016	2017	Variation entre 2017 et 2016
Déchets Verts	3 344	3 382	+ 1.13%
Gravats	2 907	2 354	- 23,49%
Encombrants	1 791	1 931	+ 7,81%
Bois traité	1 060	1 044	- 1,53%
Métaux	505	535	+ 5,94%
D.E.A.	N.C.	442	
Cartons	N.C.	420	
D.E.E.E.	N.C.	326	
Papiers	N.C.	125	
Total		10 559	

D.E.A. : déchets d'équipements d'ameublement

D.E.E.E. : déchets d'équipements électriques et électroniques

D – ACTIONS DE
COMMUNICATION ET DE
PREVENTION DES DECHETS

1 - ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Le SMICTOM de l'Ouest Audois a poursuivi ses actions d'information et de sensibilisation au tri des déchets ménagers et propose des animations lors de manifestations, comme par exemple :

a/ Interventions en établissement ou sur stand lors d'évènements locaux :

Des interventions se sont déroulées auprès des élèves :



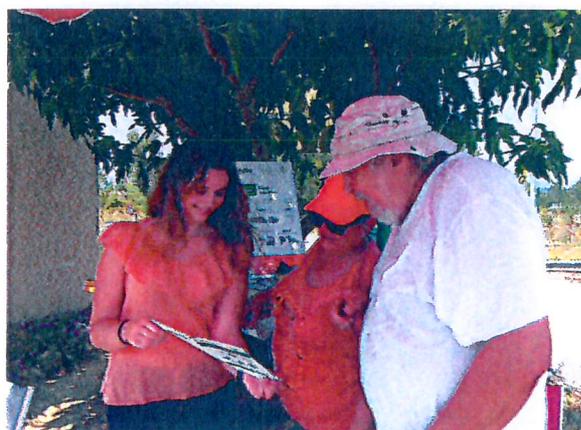
- Centre éducatif Sainte Gemme à Bram : environ 30 enfants les 24 février et 31 mars 2017 ;

- Ecole Jeanne d'Arc de Castelnaudary, environ 40 enfants du CE1-CE2 les 28 mars et 20 avril suivie d'une réunion avec les professeurs ;

- Ecole de Belpech, environ 20 enfants de la CM1-CM2 le 23 mai ;

- Ecole de Labécède-Lauragais, environ 40 enfants du CE1-CE2, CM1-CM2 le 16 et 30 juin ;

- Stand lors de la Journée des Céréales organisée par la Ville de Castelnaudary, pour les écoles inscrites à l'opération le 3 mars 2017.



D'autres manifestations ont été organisées :

- Stand sur la déchèterie de Bram pour informer les usagers sur la nouvelle benne Eco-Mobilier destinée aux déchets d'équipements d'ameublement (D.E.A) le 21 -juin ;

- Animation auprès du public de l'association de la Confédération Syndicale des Familles (C.S.F.) le 22 novembre.

b/ Refonte du site Internet du SMICTOM de l'Ouest Audois :

Après la mise en ligne de la 1^{ère} édition du site Internet en 2010, une refonte complète de ce site s'avérait nécessaire.

Il fallait le rendre plus attractif, facile d'accès et compatible avec les nouvelles technologies de communication (tablette, smartphone).

La mise à jour devait être plus aisée pour être mieux suivie.

De nouvelles fonctionnalités sont disponibles comme un flash infos en page d'accueil (modifications de jours de collecte, changements d'horaires de déchèteries, etc.) ou sont en cours de construction comme la géolocalisation des points d'apport volontaires de tri.

Cette nouvelle version du site officiel est consultable à l'adresse www.smictom-ouestaudois.fr



2 - ACTIONS DE PREVENTION DES DECHETS

Le SMICTOM de l'Ouest Audois poursuit sa mise à disposition de composteurs de jardin pour les ménages et projets éducatifs, toujours dans le but de réduire à la source les déchets produits et pris en charge par la Collectivité.

Ainsi, 18 composteurs ont été remis avec bio-seaux et guide de compostage.

Précisément il s'agit de

- 13 Picumnus de 400 litres (photo 2),
- 4 Compostys de 620 litres (photo 1),
- 1 composteurs pour projet éducatif.



Un accompagnement est proposé avec ces équipements : techniques de compostage et conseils lors de la mise à disposition et disponibilité par tél. ou chez l'habitant pour répondre à ses interrogations sur son compostage.

Le même accompagnement est proposé aux écoles étant équipée avec en plus la possibilité d'aborder cette thématique en animation dans l'établissement.

L'équipement en composteur dans les écoles s'est donc poursuivi en 2017 avec le Centre Educatif Sainte Gemme à Bram où les élèves et éducateurs ont été initiés au compostage à cette occasion.

E – COMPTE ADMINISTR

1 - MANDATS EMIS (Y compris sur les restes à réaliser N-1)

		2016	2017
FONCTIONNEMENT		TOTAL	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 037 006,99	4 812 231,79
012	Charges de personnel et assim	369 840,80	401 840,67
014	Atténuation de produits ²		
60	Achats et variation des stocks (3)		
65	Charges de gestion courante	52 219,82	65 285,89
656	Frais de fonct.des groupes d'élus (4)		
66	Charges financières	13 349,86	11 232,96
67	Charges exceptionnelles	20 969,90	93 170,59
68	Dot. aux amortissement et provisions	120 351,95	93 168,41
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		
Dépenses de fonctionnement - Total		5 613 739,32	5 476 930,31
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00	739 062,36
Restes à réaliser sur N+1			

INVESTISSEMENT		TOTAL	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
15	Provisions pour risques et charges (5)		
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	46 015,39	48 132,28
18	Compte de liaison : affectation (8)		
Total des opérations d'équipement		194 199,77	
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	7 240,80	
204	Subventions d'équipements versés		
21	Immobilisations corporelles (6)	3 600,00	56 564,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)		
23	Immobilisations en cours (6)		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)		
45....1	Total des opérations pour compte de tiers (7)		
010	Stocks		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)		
3,...	Stocks		
Dépenses d'investissement - Total		251 055,96	104 696,44
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			79 107,19
Restes à réaliser sur N+1			

		2016	2017
2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)			
	FONCTIONNEMENT	TOTAL	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 624,48	54 288,20
60	Achats et variation des stocks (3)		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	192 212,45	209 511,51
71	Production stockée (ou déstockage)		
72	Travaux en régie		
73	Impôts et taxes		
74	Dotations et participations	5 112 454,70	5 124 072,33
75	Autres produits de gestion courante	351 692,82	54 792,04
76	Produits financiers		
6611		47 836,97	
77	Produits exceptionnels		0,01
78	Reprises sur amortissements et provisions		
79	Transferts de charges		
Recettes de fonctionnement - Total		5 741 821,42	5 442 664,09
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		610 980,26	739 062,36
Restes à réaliser sur N+1			

	INVESTISSEMENT	TOTAL	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 402,16	30 989,87
13	Subventions d'investissement		
15	Provisions pour risques et charges (5)		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		
18	Compte de liaison : affectation (8)		
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		
204	Subventions d'équipements versés		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation (9)		
23	Immobilisations en cours		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissements des immobilisations	120 351,95	93 168,41
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)		
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)		
3...	Stocks		
Recettes d'investissement - Total		130 754,11	124 158,28
Affectation (1068)			
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		199 409,04	79 107,19
Restes à réaliser sur N+1			